

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALDATE DE CONVOCATION
13 février 2023L'an deux mille vingt trois
Le 6 mars à dix-huit heures trenteDATE D'AFFICHAGE
13 février 2023Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT
Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M. REGAERT Bruno maire, M. COSSARD
M. BACHELET Adjoints, M. BOULANGER, M. MARNAT
Mme BOULANGER conseillers municipauxEN EXERCICE 7
PRESENTS 5
VOTANTS 5

absent excusé : M. VIVIER

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : M. BOULANGER Freddy**Objet : octroi de subventions**

Monsieur le Maire,

Les membres de l'association « Les Amis de Vaud'herland » ayant quittés la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de monsieur BOULANGER vote le montant de la subvention. Monsieur Le Maire reprend la présidence du conseil municipal, Le conseil municipal décide l'octroi des subventions ci-après

LE THILL' ACTIONS	200 €
COOPERATIVE ECOLE DU CENTRE	100 €
ANCIENS COMBATTANTS	1000 €
LES AMIS DE VAUD'HERLAND	7 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE SCE GERIATRIE	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VETERANS	200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS ROISSY EN FRANCE	100 €
TRAC	300 €
CLUB DE L'AGE D'OR	400 €
ECOLE DE RUGBY EGG15	300 €

Les crédits sont prévus à l'article 65748 du budget primitif 2023 pour les associations.
Le conseil municipal vote les subventions

DONNE pouvoir à son Maire pour viser la présente délibération et la soumettre au visa de Monsieur le
Sous-préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.



Vaud'herland, le 7 mars 2023
Le Maire,

B. REGAERT